



La Panthère

NUMÉRO

66

Mars 2026

Association des Anciens du 19ème Régiment d'Artillerie à Cheval

association sans but lucratif - Siège : rue François Couteaux 44 Bte 20 à 1090 Bruxelles

Numéro d'identification : 477436077 – Arrondissement judiciaire : 1000 Bruxelles

Secrétaire : Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale

Tél. (0)4 250 13 65 – e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Trésorier : Marc Wauquier, rue François Couteaux 44/20 1090 Bruxelles

Tél. (0)2 268 36 91 – e-mail : marc.wauquier@skynet.be

Site 19 ACh : [http:// www.anciens19ach.be](http://www.anciens19ach.be) - Site FRACH : <http://www.kvra-frach.be>

Le Mot du Président

Chers Anciens du Régiment, Chers Amis,

Le présent numéro de la Panthère contient l'invitation à participer à l'Assemblée Générale de l'ASBL du Régiment, qui se tiendra le 24 mars 2026 au Club Prince Albert.

Ce sera le moment de faire le point sur nos activités présentes et futures. L'an passé, l'AG avait décidé de ne plus organiser d'activités culturelles ou récréatives au profit des membres, mais restait ouverte à l'initiative d'un membre. Dans cette optique, Dany Van Dijk avait proposé un Barbecue à Liège au mois de mai. Malheureusement, le sondage sur la participation n'a pas atteint le résultat escompté et l'initiative a été abandonnée. Un grand merci à Dany et... peut-être qu'une autre fois.

J'ai également proposé à nos membres de participer à la journée de l'Artillerie à Cheval à Louvain le 7 mars. Malheureusement, je n'ai reçu aucune de réponse.

Cette AG est également celle de l'expiration de mon mandat. Pour diverses raisons, je ne compte pas le renouveler. J'assurerai cependant l'intérim si nécessaire.

En espérant vous voir nombreux lors de cette AG,

Bien cordialement,

Daniel Thirion

Dans ce numéro

- AG ordinaire 2026
- OAvert - Retrouvailles 2026
- Cotisation 2026
- In Memoriam

Assemblée générale ordinaire – 24 mars 2026 - Convocation

L'assemblée générale ordinaire (AG) de l'asbl 19 ACh se tiendra le mardi 24 mars 2026 à 11 h 30 en la salle Albert du Club Prince Albert (CPA), rue des Petits Carmes, à 1000 Bruxelles. L'accueil des participants se fera à partir de 10 h 30 dans cette même salle.

Nous attirons votre attention sur le fait que le stationnement aux abords du CPA est très difficile, plus particulièrement en semaine. L'endroit est facilement accessible en transports en commun, (la gare de Bruxelles Central est située à un peu moins d'un kilomètre de l'endroit).

Si vous ne pouvez participer à l'AG, vous avez la possibilité de vous faire représenter en envoyant une procuration nominative ou vierge. Toutefois, conformément à nos statuts, chaque membre présent à l'AG ne peut disposer que de trois procurations. S'il y a plus de trois procurations nominatives pour une même personne ou si elles sont destinées à un membre absent à l'AG, ces procurations seront perdues.

Vers 13 h 00, les participants auront la possibilité de prendre le repas de midi au restaurant du CPA. Ce repas se compose d'un potage, du plat du jour, d'un dessert et de boissons (vin du patron, eau...)

Un dresscode « smart casual », élégant et soigné, est d'application.

La participation aux frais est fixée à quinze euros par personne, à verser avant le 17 mars 2026 au compte BE69 001 37 095 7378 de l'asbl 19ACh à 1090 Bruxelles.

Le versement de votre participation aux frais fait office d'inscription à l'AG.

Si vous souhaitez assister à l'AG sans participer au repas de midi, ou si vous ne participez pas à l'AG, il vous est demandé de retourner, avant le 17 mars 2026 au plus tard, le talon d'inscription ou la procuration (talons-réponse en page 3) à Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale, ou à l'adresse e-mail suivante : Charles.delaroy@skynet.be

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2026 :

- approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 06 mai 2025 (voir Panthère 65 d'août 2025) ;
- situation de l'association – membres effectifs et adhérents ;
- rappel des activités depuis l'AG 2025 ;
- Ramure (Maison de la Jeunesse d'Ixelles) : utilisation du budget 2025 et proposition(s) pour 2026;
- site Internet 19 ACh ;
- situation financière, bilan 2025 et exécution du budget 2025 (voir document en annexe A);
- approbation des comptes clôturés au 31 décembre 2025- décharge à l'organe d'administration ;
- points soulevés par 1/20^e des membres :
 - débat sur l'opportunité des activités culturelles ou de loisirs ;
 - contacts avec les autres associations d'artilleurs francophones (calendrier commun) ;
 - information sur les activités Défense et EAie.
- proposition(s) d'activité(s) pour 2026 ;
- propositions de budget 2026 et de cotisation pour 2027 ;
- membres chargés de la vérification des comptes 2026 en 2027 ;
- élections statutaires (le cas échéant): deux postes d'administrateur sont à pourvoir (successions de Daniel Thirion qui ne désire pas se représenter en tant qu'administrateur et de Roland Roskam, décédé en 2024 et non remplacé). Les candidatures doivent nous parvenir avant le 17 mars 2026 (voir talon d'inscription ci-dessous) ;
- mise en place du nouvel organe d'administration.

Il vous est rappelé que, conformément à nos statuts, seuls les membres effectifs en règle de cotisation à la date du 24 mars 2026 ont le droit de participer ou de se faire représenter à cette assemblée. Les membres adhérents en règle de cotisation à cette même date peuvent également prendre part à l'AG et au lunch, mais ne disposent pas du droit de vote.

✂-----

Assemblée générale ordinaire du 24 mars 2026

Talon d'inscription

À transmettre avant le 17 mars 2026 à Charles De la Roy, rue de Momelette, 58 à 4350 Momale ou à l'adresse e-mail : charles.delaroy@skynet.be

Je soussigné

– assisterai à l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2026 OUI - NON (*)

– pose ma candidature pour un poste d'administrateur de l'association OUI - NON (*)

Procuration (voir talon-réponse ci-dessous) éventuelle à transmettre avant le 17 mars 2026 (maximum 3 procurations, non nominatives ou nominatives destinées à des membres différents et présents à l'AG).

Fait à..... le

Signature

(*) Biffer la mention inutile

✂-----

Assemblée générale ordinaire du 24 mars 2026

Procuration

À transmettre avant le 17 mars 2026 à Charles De la Roy, rue de Momelette, 58 à 4350 Momale ou à l'adresse e-mail : charles.delaroy@skynet.be

Je soussigné donne procuration à
pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2026.

Je certifie avoir réglé à l'asbl ma cotisation 2026.

Fait à..... le

Signature

✂-----



Ne manquez pas de visiter notre site Internet en cliquant sur la photo ci-dessus ou en introduisant l'adresse www.anciens19ach.be dans la barre d'adresse de votre navigateur.

Retrouvailles 2026

Notre traditionnel repas de retrouvailles se tiendra le 11 octobre 2026 en la salle « Au Vieux Noyer », rue du Flot 22 à 4347 - Fexhe-le-Haut-Clocher.

Les informations pratiques vous seront communiquées via la Panthère 67.



Le montant de la cotisation 2026 est fixé à DIX euros, à verser au compte
BE69001370957378 de l'ASBL 19ACh à 1090 BRUXELLES.
Au cas où le compte effectuant le versement ne serait pas au nom du membre, il
est demandé de le faire indiquer dans la rubrique « communication ».
Merci à tous !

IN MEMORIAM

C'est avec une profonde tristesse qu'il nous revient de vous faire part des décès

- de Madame **Nicole Faniel**, survenu le 03 août 2025 ;
- de Madame **Monique Martin**, veuve de Monsieur Jacques Doye, Ancien du Régiment, survenu le 20 septembre 2025 ;
- de Monsieur le Colonel breveté d'état-major e.r **Constant Lheureux**, survenu le 31 octobre 2025 ;
- de Monsieur le Major e.r **Roger Van Laer**, survenu le 31 octobre 2025 ;
- de Monsieur **Jean-Pierre Szustak**, Volontaire de carrière e.r, survenu le 18 novembre 2025 ;
- de Monsieur **Frédéric Fastrez**, Sous-officier, survenu le 11 décembre 2025 ;
- de Monsieur **Luc Mairy**, Sous-officier, survenu le 07 janvier 2026 ;
- de Monsieur **Marc Looghe**, Volontaire de carrière, survenu le 14 janvier 2026 ;
- de Monsieur le Lieutenant-colonel honoraire de réserve **Patrick de Ruette**, survenu le 18 janvier 2026.

La Panthère présente ses sincères condoléances à la famille et aux amis.